

Échos romands

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **3 (1946)**

Heft 22

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉCHOS ROMANDS

VALAIS.

L'Office cantonal I. P. a pris deux initiatives qui ne manqueront pas d'avoir les plus heureux effets sur le développement futur de l'I. P. dans le canton du Valais.

1. **Octroi d'une mention honorable** cantonale aux élèves I. P. qui obtiendront les meilleurs résultats, lors des examens de base.

Il est un fait acquis, que sans être cocardiers, ni même orgueilleux, nos jeunes gens sont sensibles aux marques extérieures de l'estime que l'on a pour ceux d'entre eux qui se distinguent par leur discipline personnelle en vue d'obtenir les résultats exigés. Au début de cette année, chaque jeune Valaisan en âge de suivre l'I. P. a reçu un barème qui lui permet de juger très rapidement ses aptitudes dans les différentes disciplines, tout en spécifiant les conditions minimum pour l'obtention de la mention cantonale et de l'insigne d'aptitudes physiques.

2. **Remise de ballons de football à tarifs réduits.** — L'Office cantonal a très justement compris que l'éducation physique ne saurait se concevoir sans jeux. C'est dans cet esprit qu'il a pris l'initiative de mettre à la disposition des sections qui en feront la demande, des ballons de football à tarifs très réduits (frs. 6.—, 8.—, 10.— selon la grandeur). Quelle est la section qui ne voudra pas profiter d'une telle aubaine pour développer l'intérêt de la jeunesse pour l'éducation physique telle qu'elle est comprise dans le cadre de l'I. P. ?

Que chaque section inscrive à son programme la pratique du jeu et qu'elle passe sans tarder sa commande pour un ballon de football qui lui permettra de combler cette malheureuse lacune.
F. P.

VAUD.

La mort de M. Alph. Huguenin. — Nombreux sont les chefs I. P. romands qui auront été consternés à l'annonce de la mort brutale qui nous a si subitement privés d'un ami très cher, autant que d'un chef respecté et écouté. Une plume plus autorisée redira les mérites de ce vaillant camarade gymnaste, un des piliers de la S.F.G. et éminent président du Comité technique de la F.I.G.

Dans le domaine de l'I. P., Alphonse Huguenin n'a jamais manqué de manifester sa sympathie pour cette action de redressement national, car mieux que personne, il connaissait les besoins et les aspirations de la jeunesse suisse dans le domaine physique et civique, grâce à sa longue expérience d'expert-chef aux examens de gymnastique du recrutement. Les chefs I. P. romands et tous les sportifs qui ont eu le privilège de bénéficier de son enseignement garderont de lui le souvenir le plus reconnaissant.
F. P.

FRIBOURG.

Course cantonale d'orientation. — Le dimanche 5 mai 1946, le bureau cantonal I. P. de notre canton organisait, pour la seconde fois, la course d'orientation dans le cadre de l'I. P. Une belle participation et une organisation impeccable ont assuré le plein succès de cette manifestation qui ne peut être qu'un encouragement pour ses promoteurs et pour tous ceux qui eurent le plaisir d'y prendre part. Le challenge fut gagné, cet-

te année, par le Sport-Club Chevrillis et Tinterin.

Signalons que M. le conseiller d'Etat Corboz tint à féliciter personnellement les concurrents et les organisateurs au cours d'une vibrante allocution en faveur de notre mouvement I. P.

D. M.

GENÈVE.

Cours de répétition pour chefs I. P. — Chaque année, avant le début de la saison, un cours de répétition cantonal réunit les chefs de l'instruction préparatoire.

Le cours de cette année, divisé en plusieurs parties théoriques et pratiques, a débuté le 11 avril par une séance d'introduction agrémentée de films ; il s'est poursuivi le samedi 13 avril par la répétition au parc Bertrand du programme de base de l'I. P.

La journée de dimanche 5 mai a vu nos chefs I. P. prendre part, le matin, aux épreuves athlétiques au parc Bertrand ; ces épreuves comprenaient : course 100 m., saut en hauteur et en longueur et jet du boulet. L'après-midi était réservé au cross à l'aveuglette, qui s'est couru dans la région de Cartigny et Bernex.

La lutte fut serrée, tant durant les concours athlétiques que pendant le cross à l'aveuglette, mais un bel esprit sportif n'a cessé de régner entre ces représentants de toutes nos grandes associations : Association cantonale genevoise de gymnastique, Association genevoise des éclaireurs suisses, Association cantonale genevoise de football et d'athlétisme, Association cantonale genevoise de basketball, Satus, Ligue suisse de hockey sur terre, Union chrétienne des jeunes gens.

De nombreux prix récompensèrent ceux qui obtinrent les meilleurs résultats.

Voici les résultats :

Epreuves athlétiques : 1. Edouard Knodel, A.C.G.G., 2771 points ; 2. Lucien Morel, Eclaireurs, 2255 points ; 3. Robert Tochon, Eclaireurs, 2199 points ; 4. Georges Aguet, Eclaireurs, 2112 points ; 5. Gilbert Francey, A.C.G.F.A., 2091 points ; 6. Roger Pelletier, A.C.G.F.A., 2087 points ; 7. Raymond Uldry, A.C.G.G., 2071 points ; 8. Pierre Pasche, Hockey, 2022 points ; 9. Pierre Guenard, A.C.G.G., 1989 points ; 10. Pierre Aguet, Eclaireurs I, 1964 points.

Cross à l'aveuglette : 1. Eclaireurs I, 58' 46" ; 2. Eclaireurs II, 1 h. 07' 13" ; 3. Eclaireurs III, 1 h. 07' 34" ; 4. A.C.G.F.A. I, 1 h. 08' 36" ; 5. A.C.G.G. I, 1 h. 13' 46" ; 6. A.C.G.F.A. II, 1 h. 17' 55" ; 7. Union chrétienne des jeunes gens, 1 h. 23' 47" ; 8. Equipe mixte, 1 h. 24' 5" ; 9. Hockey, 2 h. 14' 48".

L'équipe des Eclaireurs I était composée de Georges Aguet, Pierre Aguet, Lucien Morel et Robert Tochon.

Au classement général, l'équipe des Eclaireurs I a pris la première place devant l'A.C.G.G. I. Le challenge inter-associations, détenu en 1945 par l'Association cantonale genevoise de gymnastique, est donc attribué pour 1946 à l'Association genevoise des Eclaireurs suisses.

NEUCHÂTEL.

Un nouveau succès de l'I. P. neuchâteloise. — La patrouille de l'I. P. de Coffrane, qui s'était distinguée déjà au cross à l'aveuglette vaudois, il y a quelques semaines, vient de faire à nouveau honneur aux couleurs neuchâteloises : dimanche, elle s'est classée seconde au cross fri-

bourgeois, disputé dans la région de Cressier ; seuls des Bernois parvinrent à la battre, mais des jeunes qui tenaient à infliger un démenti à la réputation de gens peu pressés que l'on fait souvent à leurs compatriotes. Elle est suivie immédiatement par l'équipe de la S.F.G. Ancienne. La troisième équipe neuchâteloise, le groupe I.P. « Toujours mieux », tient encore son rang en se plaçant exactement au milieu du palmarès des dix-sept équipes.

Résultats : 1. Elèves I. P. G.G.B., Berne, 35' 12" 1/10 ; 2. Groupe I. P. « La Flèche », Coffrane, 37' 13" 8/10 ; 3. S.F.G. Ancienne, Neuchâtel, 39' 53" ; 9. Groupe I. P. « Toujours mieux », La Chaux-de-Fonds, 44' 19" 4/10.

DISCIPLINE DE L'ALPINISTE.

D'« Industrie et Travail » :

Si l'alpiniste s'astreint à une sévère discipline physique et morale, ce n'est pas, à de rares exceptions près par raisonnement, pour conserver sa bonne santé ou pour devenir meilleur, c'est tout simplement par passion pour son sport favori. Ici une courte parenthèse s'impose car je viens de prononcer le mot « sport » que le Club alpin suisse veut rayer du vocabulaire alpin. Je n'en vois nulle raison, car pour les uns sport est synonyme de lutte, bataille, guerre, tandis que pour les autres, sport veut dire jeu, amusement, plaisir, et pour moi, l'alpinisme est le plus beau de tous les jeux ; c'est par lui que j'ai éprouvé mes plus grandes et mes plus pures joies.

Celui qui n'est pas pris lui-même par cette passion a de la peine à comprendre l'empire qu'elle peut avoir sur un individu. C'est qu'un véritable alpiniste ne se livre pas au premier venu, car il possède d'emblée au moins une qualité : il est modeste. Modeste, car il a souvent pu mesurer sa petitesse devant la grande montagne. Il ne raconte que rarement ses exploits, et ne le fait qu'à des fervents comme lui, capables de comprendre le charme des situations dangereuses dans lesquelles il s'est trouvé. Les qualités qui lui manquent, il doit les acquérir, sans quoi il peut être un individu dangereux pour lui-même et pour ses camarades. Il doit être bon, serviable, dévoué, sinon il ne sera plus admis à la corde de ses compagnons. Un blagueur est toujours détestable, car au moment où il faut donner sa mesure, il n'y a plus personne.

Bon camarade.

La raison pour laquelle un alpiniste cherche naturellement à être moralement et physiquement fort est simple ; c'est que s'il est dans de bonnes conditions, la montagne lui dispensera bien davantage de joies et de satisfactions que s'il est mal préparé. Il s'agit, en effet, d'être fort, de ne craindre ni la fatigue ni les misères du mauvais temps. Il s'agit aussi d'être bon camarade, car une cordée doit avoir un esprit d'équipe ; c'est en effet une équipe dont les membres doivent s'entraider. Dans un passage difficile, le premier monte sur les épaules du second qui pousse son ami aussi haut que possible. Arrivé à un endroit sûr, le chef de cordée aidera à son tour ses compagnons en les assurant ou même en tirant sur la corde si c'est nécessaire. De cette façon, on gagne du temps, on économise ses forces et l'ascension réussit avec peu de risques et de dangers. Malheur à ceux qui, égoïstement, vont chacun pour soi de son côté ; ils perdent du temps, manquent la course et la journée se termine par des disputes ou par un accident.

Athlète bien entraîné.

Pour pouvoir faire de grandes ascensions, il faut être en bonne forme physique. Ce n'est pas seulement pour effectuer la course plus facilement, avec moins de fatigue et pour en retirer davantage de plaisir, mais aussi et surtout pour vaincre les difficultés avec moins de dangers et pour mieux résister au cas où l'on serait surpris par le mauvais temps. En effet, un athlète bien entraîné et en bonne condition physique est bien moins exposé aux dangers d'épuisement, de gel ou de chute qu'un compagnon qui boit, qui fume et qui brûle la chandelle par les deux bouts ! Cette raison seule suffit à l'alpiniste pour qu'il s'astreigne à un genre de vie sérieux et à un entraînement suivi. En effet, si la montagne est généreuse de ses beautés et des joies qu'elle procure, elle ne pardonne pas aux imprudents et à ceux qui sont par trop audacieux ; et même des alpinistes en tous points capables ont été victimes de leur témérité.

Nous voyons donc que les grandes ascensions ne se font pas sans une bonne préparation physique, sans un entraînement sérieux, ni sans avoir acquis une certaine expérience qui permet d'attaquer avec confiance les grands sommets. Il faut de la volonté, et c'est pourquoi les passionnés de l'alpinisme ont en général des caractères bien prononcés et forts.

André ROCH.

L'I. P. EN SUISSE ROMANDE EN 1945.

Cantons	Participation au cours de base	Participation aux cours C.	Moniteurs formés en 1945, sans les eed. les médecins et les instituteurs	
			Mon. cours de base	Mon. cours facultatifs
Fribourg	3357	570	24	27
Vaud	3096	1005	50	118
Valais	2593	2008	48	90
Genève	1359	457	20	34
Neuchâtel	970	312	10	25
Jura bernois :	manque détail		24	18
Total	11375	4352	176	312
Total pour la Suisse	58267	33834	928	1228